VIRAGE

La réforme, une fierté partagée

Pascale Sauvé

Le compte à rebours qui marque le début de l'implantation de la Réforme est lancé. Cette Rencontre nationale, des 29 et 30 mai 2000, est le dernier rassemblement avant le grand départ vers un tournant majeur de l'éducation au Québec. Pour l'occasion, le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, a formulé ses vœux pour les années à venir.

« Je trouve extrêmement motivant d'être ministre de l'Éducation à un moment si déterminant pour l'avenir de l'éducation au Québec, au moment où nous sommes en train de changer nos façons de faire, au moment où ça bouge », certifie François Legault. Il a observé au cours des derniers mois l'émergence d'une effervescence et d'un enthousiasme renouvelés dans les commissions scolaires et les écoles. « Oui, il y a une réforme extraordinaire qui s'en vient et nous allons la réussir, et ce, tous ensemble. »

Le ministre y croit à cette réforme. Il y croit parce que ce sont plus de 400 enseignants, enseignantes et professionnels qui ont participé à l'élaboration des programmes, parce que les commentaires et les échos qui émanent des milieux sur les projets pilotes sont enthousiastes et positifs, parce que la réforme est centrée sur l'élève et parce que ses véritables maîtres d'œuvre sont les gens d'action des commissions scolaires et des écoles.

« Parfois, lorsque nous avons un grand défi, nous risquons de perdre de vue l'objectif final », soutient le ministre. L'objectif de la réforme, c'est de répondre aux trois missions de l'école : instruire, socialiser et qualifier. C'est aussi d'assurer la réussite du plus grand nombre, et même plus, de tous les élèves. « On ne veut plus en échapper un », précise François Legault. Pour y parvenir, la réforme constitue un outil incroyable et indispensable.

« Concrètement, pourquoi faisons-nous cette réforme! », questionne le ministre. D'abord, parce qu'elle permettra de rendre le contenu disciplinaire plus concret pour l'enfant, grâce à des approches pédagogiques plus adaptées. « Par contre, il faut être clair là-dessus, la réforme c'est tout sauf l'abandon du contenu disciplinaire! », précise le ministre. Elle marque plutôt un retour à l'essentiel, c'est-à-dire aux matières de base.

« Je suis convaincu que plus les enfants vont comprendre ce qu'ils font, plus ils seront motivés et éveillés, mieux ils réussiront. » Les statistiques démontrent qu'il y a encore trop d'enfants qui décrochent de l'école, déplore

François Legault qui mise sur la réforme pour leur inculquer le goût de l'école.

« La réforme, ce sont également des enfants plus actifs dans leurs apprentissages, mais ils ne seront pas laissés à eux-mêmes pour autant! », appuie le ministre. Il estime que les enfants seront accompagnés plus que jamais par les enseignants et enseignantes.

« La réforme doit permettre, dans mon esprit, un meilleur suivi des élèves, plus individualisé et, je dirais, plus pertinent. »

Les élèves apprendront aussi à exercer davantage leur sens critique ainsi qu'à développer de meilleures capacités d'analyse et de synthèse et des habiletés de communication variées. « Des élèves qui non seulement auront développé des savoirs, mais qui sauront comment les utiliser », rend compte le ministre. Par ces compétences transversales – et les autres décrites dans le Programme des programmes – les élèves seront mieux outillés pour devenir des citoyens et citoyennes à part entière.

En fait, le véritable enjeu de cette réforme, c'est de donner du sens à l'école, d'abord pour les enfants, mais aussi pour le personnel scolaire, les parents et toute la population. « J'en suis convaincu, nous ne reconnaîtrons pas nos élèves d'ici quelques années! », garantit François Legault.

Suite à la page 2

Témoignage de Geneviève St-Maurice

Enseignante d'une école ciblée

Hélène Rioux

Geneviève St-Maurice est enseignante à l'école des Petits-Cheminots à la Commission scolaire des Navigateurs. C'est avec beaucoup de chaleur et de conviction qu'elle a partagé son expérience d'enseignante dans une école ciblée.

« Il y a encore de l'inquiétude chez les enseignantes, les enseignants et les directions d'école relativement à l'implantation de la réforme. J'aimerais donc témoigner de mon expérience pour leur dire que ça se fait! L'an passé, lorsque nous avons reçu le Programme de formation, notre premier réflexe a été de regarder les programmes disciplinaires de français et de mathématique. Nous avons constaté que des éléments avaient été ajoutés et que d'autres avaient été retranchés, mais dans l'ensemble, ça nous semblait rassurant.

Puis, nous avons découvert le Programme des programmes, un document qui se compose de deux volets : les compétences transversales et les domaines d'expérience de vie. C'est là que se situent les changements les plus importants. Mais ces changements ont pour conséquence d'améliorer nos pratiques, car ils placent l'enfant au cœur de l'action.

Les compétences transversales sont des savoir-faire que nous devons développer chez les enfants, des savoir-faire que les enfants pourront réutiliser dans différents contextes. Les domaines d'expérience de vie constituent, quant à eux, le point de départ et le point d'arrivée, voire même le fil conducteur des apprentissages, car ils orientent le développement des compétences transversales.

Dans ma classe, nous avons, par exemple, vécu un projet qui nous a amenés à exploiter les domaines d'expérience de vie. Les enfants devaient construire une vraie planète, avec des plantes, des animaux et des humains. Ce projet nous a permis d'aborder le domaine relatif à l'environnement, mais aussi le domaine du sociorelationnel, par le climat dans la classe.

Les domaines d'expérience de vie amènent aussi les enfants à changer certaines attitudes, à

Suite à la page 2

2007-03493/

La réforme, une fierté partagée (suite)

À chacun son rythme

Le ministre Legault a profité de l'occasion pour annoncer que la version finale du Programme de formation sera disponible dans le site Internet du Ministère à partir du 15 juin. Chaque école du Québec en recevra également une copie sous peu. « On aura donc le contenu final d'ici quelques jours et il faudra commencer à le mettre en œuvre dès maintenant », spécifie-t-il. Il importe en effet de commencer à apprivoiser les contenus, à se questionner et à revoir les façons de faire, les attitudes, les habitudes et les méthodes dans chaque milieu. Dans ce changement de culture et de pratiques, la commission scolaire doit être présente pour soutenir les écoles.

« Tout changement peut être exigeant, mais aussi très emballant, témoigne le ministre. Alors, on va de l'avant! » Dès la rentrée, toutes les classes de maternelle, de première année et de deuxième année devront s'y lancer. Le ministre privilégie toutefois une implantation progressive du Programme adaptée à la réalité de chaque école. L'implantation « mur à mur » ou l'adoption d'une formule unique ne peut convenir puisque chaque école est différente et vit des situations variées. Alors, il mise sur le respect du rythme de chacune, qu'elle en soit à l'étape de l'appropriation ou de l'implantation.

« Du doigté sera nécessaire, consent le ministre. Apprendre de nouvelles façons de travailler en équipe, assumer plus d'autonomie et de responsabilité dans une organisation de l'enseignement, ça ne se fait pas du jour au lendemain dans une école. Ça se développe! » À ce chapitre, le ministre estime que les membres des commissions scolaires ont un grand rôle à jouer : celui de proposer une direction et de tenir le cap.

« C'est pourquoi le but n'est pas tant que nous allions tous à la même vitesse, mais plutôt que nous arrivions tous à destination », ajoute-t-il. Pour lui, il est clair que les acteurs de la réforme, dans les commissions scolaires comme dans les écoles, ont la capacité nécessaire pour implanter la réforme afin qu'elle soit profitable à une nouvelle génération d'élèves.

L'information tous azimuts

Cette réforme ne peut toutefois s'accomplir seule. « Certaines conditions sont nécessaires à son succès et nous devons, tous ensemble, voir à ce qu'elles soient réunies. » La plus importante est sans doute de transmettre l'information à ceux et celles qui jouent un rôle, de près ou de loin, dans la réforme : le personnel des commissions scolaires, les directions d'école, les enseignants et enseignantes, les professionnels, les parents et – le ministre insiste – l'ensemble de la communauté. « Je me bats sur toutes les tribunes pour dire que l'éducation doit être au cœur des priorités collectives du Québec, raconte le ministre. Sauf que si on veut embarquer toute la population derrière nous, on doit leur dire ce que l'on fait. » Plus les gens comprendront la réforme, plus ils partageront ses objectifs et ses ambitions. Une façon aussi de faciliter le travail de ses artisans. « Je plaide souvent pour une école plus ouverte sur son milieu; il va de soi que l'école et la commission scolaire ne doivent pas craindre d'expliquer ce qui se passe dans les salles de classe. »

« Et je veux que l'information soit claire, vulgarisée et utile pour que tout citoyen et citoyenne puisse la comprendre, estime le ministre. Si on veut que les parents nous suivent, par exemple, ils doivent comprendre ce que l'on fait. » Dans cette visée, le Ministère mettra sur pied un programme de communication complet, pour poursuivre le travail déjà amorcé. Par exemple, un premier dépliant a été fait pour les parents. D'autres outils de communication sont également prévus pour la rentrée. « Et je compte sur vous pour diffuser le plus d'information possible, insiste-t-il. Le Ministère vous donne les outils, à vous de les utiliser au meilleur de votre jugement et de votre expérience, et en fonction des attentes des écoles, des enseignants et enseignantes et des parents. » Il encourage la création, selon les besoins, d'outils plus personnalisés et plus spécifiques aux besoins du milieu.

Une collaboration étroite entre le Ministère, les commissions scolaires et les écoles est l'une des conditions de la réussite de la réforme. « Ce n'est pas vrai qu'on pourra arriver à bon port en travaillant chacun de notre côté », explique-t-il. Mais le ministre est confiant. Il se dit convaincu du succès de la réforme parce qu'il fait confiance aux enseignants et enseignantes. « Ils sont professionnels, dévoués, compétents, ils sont bons – d'ailleurs on ne le dit pas assez – et je sais qu'ils et elles ont les ressources et la motivation pour mener ce projet à terme. » Il accorde toute sa confiance aux directions d'école. « Je sais qu'elles feront leur travail, qu'elles accompagneront et orienteront nos enseignants et enseignantes dans l'implantation de la réforme. » Il estime également le potentiel du personnel des commissions scolaires. « Je sais que vous saurez les accompagner et les soutenir dans l'implantation de la réforme. »

La réforme et ses artisans

La réforme, c'est le fruit du travail de centaines de personnes qui ont contribué à lui donner forme et à lui transmettre l'élan nécessaire pour qu'elle se mette en mouvement.

« J'aime à dire que les programmes n'ont pas été élaborés dans la tour de l'édifice G, mais plutôt avec la collaboration de centaines d'enseignants et enseignantes et de professionnels. Dès le début, ils ont été efficaces, dévoués et leur contribution aura été des plus précieuses. » Il n'en reconnaît pas moins tout le travail effectué par l'équipe du Ministère chapeautée par le sous-ministre, Robert Bisaillon. « J'ai beaucoup de reconnaissance pour le zèle – pris dans le bon sens du mot – dont tous les membres de l'équipe ont fait preuve. La réforme est un gigantesque bateau à diriger et, grâce au capitaine et son équipe, nous arriverons à bon port. »

À son entrée en fonction, le ministre rêvait de détenir le meilleur système d'éducation au monde, malgré le scepticisme d'une majorité. Pourtant, ce rêve devient réalité. « On est parmi les meilleurs au monde, par exemple en matière de taux de scolarisation, raconte le ministre. Mais on peut encore s'améliorer et c'est à cela que servira la réforme. » La Mission Québec au Chili et en Argentine à laquelle il a participé dernièrement l'a convaincu de la qualité du système québécois. Pendant ce voyage, 58 ententes de collaboration ont été signées en éducation. « Ils veulent posséder notre savoir-faire, ils veulent s'approprier l'expertise que notre Ministère, nos commissions scolaires et nos enseignants et enseignantes ont développée grâce à des années de travail et d'engagement. Ils veulent pouvoir aussi offrir ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, et ce " mieux ", il est un peu, dans leur esprit, " québécois "! »

« La réforme, pour moi, c'est une autre façon de rester à l'avant-garde, de donner à chacun de nos élèves la meilleure chance de réussir au mieux de ses capacités et de ses ambitions, conclut le ministre. C'est pour cela que nous devons être si exigeants envers nous-mêmes et faire de cette réforme un grand succès. Et je sais que je peux compter sur vous! »

Témoignage de Geneviève St-Maurice (suite)

adopter de nouveaux comportements et à se poser plus de questions. En les exploitant du 1er cycle du primaire à la fin du secondaire, nous pourrons développer au maximum les compétences transversales chez les jeunes et faire en sorte que ces derniers soient plus critiques et plus réfléchis.

Par ailleurs, il ne faut pas croire qu'il faut changer toutes nos pratiques lors de l'application du Programme de formation. Nous devons prendre le temps de nous approprier les changements, les uns après les autres, pour aller toujours un peu plus loin. Mais cela signifie que nous pouvons aussi conserver certaines pratiques que nous jugions bonnes. Le Programme des programmes nous amène par ailleurs à repenser certains aspects de notre gestion de classe. Nous devons entre autres apprendre à laisser plus de place aux enfants et à partager notre pouvoir avec eux.

Le Programme des programmes apporte aussi des changements importants dans notre pratique, notamment en évaluation. En effet, en travaillant différemment avec les enfants, nous ne pouvons plus conserver les mêmes pratiques d'évaluation. Nous devons aussi apporter des changements dans nos pratiques pédagogiques. Le projet constitue, à cet égard, une approche efficace pour le développement des compétences. Il faut cependant demeurer vigilant, car ce n'est pas parce qu'on travaille en projet qu'on est en réforme! En effet, on peut très bien travailler en projet sans travailler les compétences transversales. Par contre, on peut difficilement développer les compétences transversales sans être en projet.

J'ai fait, cette année, quatre projets avec mes élèves. Et je constate après coup que j'ai utilisé une approche très différente du premier au quatrième projet. En effet, lorsque j'ai commencé mon premier projet, j'ai proposé aux élèves plusieurs activités. Puis, progressivement, au fur et à mesure de l'avancement des projets, les élèves ont appris à prendre plus de place, en suggérant eux-mêmes des activités. Lors du dernier projet, j'ai décidé de les laisser aller dans le choix des activités. Je suis toutefois demeurée la spécialiste en définissant de quelle façon et à quel moment je pouvais intégrer les contenus disciplinaires. J'ai aussi constaté que je n'étais pas capable d'utiliser une seule approche pédagogique. J'utilise en effet différents aspects de différentes méthodes en fonction des apprentissages visés et des besoins des élèves.

Les nouveaux programmes amenant des changements dans ma pratique, plusieurs questions se présentent à mon esprit. En ce qui concerne l'organisation par cycle, beaucoup de possibilités s'offrent à nous : deux enseignantes ou enseignants responsables d'un même groupe d'élèves-cycle, des regroupements en fonction des difficultés soulevées par des élèves, les équipes-cycle, etc. Les équipes-écoles devront se pencher sur chacune des possibilités et faire preuve de créativité afin de déterminer celle qui leur convient le mieux en fonction de leur climat de travail et des affinités entre les individus.

L'évaluation constitue aussi un sujet de réflexion important. On constate, par exemple, que plusieurs écoles font de l'évaluation formative, mais que celle-ci s'apparente beaucoup plus à de l'évaluation sommative de fin d'étape. Par ailleurs, ce qui est intéressant, c'est que l'évaluation est maintenant liée aux apprentissages des élèves. Nous devrons cependant développer des outils qui nous permettront de consigner ces apprentissages. Le portfolio constitue, à ce chapitre, un outil très performant. Les grilles d'évaluation offrent aussi des possibilités intéressantes, mais nous devrons développer nos propres grilles, en fonction de notre propre gestion de classe.

Nous devrons aussi développer ce que j'appelle « la dentelle du questionnement », qui revient à dire qu'il nous faudra apprendre à poser beaucoup de questions, car nous n'évaluons pas seulement un produit fini, mais une démarche. « Ce n'est pas ce que tu as fait qui est important, mais comment tu l'as fait », disait cet enfant à son frère jumeau.

En ce qui a trait à l'évaluation des compétences disciplinaires, cela n'a pas toujours été facile cette année, car nous devions nous fier à notre

Suite à la page 3

Des pistes pour assurer une meilleure transition

Hélène Rioux

Dans trois mois à peine, tous les enseignants et enseignantes du préscolaire et du primaire, 1er cycle, amorceront l'implantation du Programme de formation. Comment, alors, assurer une transition harmonieuse entre l'application des programmes actuels et l'application du Programme de formation? Quelles sont les ressources disponibles pour favoriser cette transition? Margaret Rioux-Dolan, directrice de la Direction de la formation générale des jeunes, et Claude Giroux, directeur adjoint, ont proposé lors de la rencontre nationale des 29 et 30 mai dernier, quelques pistes de réflexion.

Les conferenciers ont d'abord fait état des principaux constats relatifs à l'implantation du Programme de formation. Un des principaux constats concerne les programmes eux-mêmes et les changements majeurs qui leur sont apportés. Les programmes proposés mettent notamment l'accent sur les apprentissages et « il y a là toute une nouvelle façon de lire les programmes », dit Claude Giroux. Par apport aux programmes actuels, basés sur l'acquisition de connaissances, le Programme de formation est aussi centré sur le développement de compétences disciplinaires et transversales. « Les enseignants et enseignantes devront aider les élèves à mobiliser un ensemble de ressources nécessaires au développement des compétences », dit Claude Giroux. Autre changement majeur, les apprentissages sont maintenant contextualisés, c'est-à-dire qu'ils sont développés dans l'action et qu'ils doivent avoir un lien avec la vie de tous les jours. Sous-jacent au Programme, il y a aussi le transfert et la généralisation des apprentissages, faisant référence à leur utilisation dans d'autres situations de tous les jours. Dernier changement majeur, les apprentissages du Programme de formation se réalisent par cycles, donnant à l'élève deux ans pour faire ses apprentissages, ce qui a des conséquences sur la planification, l'évaluation et le bilan des apprentissages.

Ces changements apportés aux programmes ont, bien sûr, des incidences sur la pédagogie utilisée en classe. Le développement des compétences nous amène entre autres à travailler selon une vision globale de l'apprentissage. Les orientations du Programme de formation ouvrent à la diversification des pratiques pédagogiques. La pédagogie par projet permet par exemple aux élèves d'être en contact avec des démarches plus globales, mettant à contribution plusieurs disciplines. L'enseignant ou l'enseignante doit être en mesure de choisir les approches pédagogiques qui lui conviennent et qui correspondent aux besoins des élèves », dit Margaret Rioux-Dolan. Parmi les nouvelles exigences pédagogiques, on note aussi la pédagogie différenciée qui fait référence au besoin de partir des acquis des élèves et de suivre leur rythme d'apprentissage, « un changement majeur qui permettra de répondre aux besoins des élèves en difficultés », dit Margaret Rioux-Dolan. L'évaluation est aussi maintenant beaucoup plus au service de l'apprentissage de l'élève, « un incontournable », dit Margaret Rioux-Dolan. Il y a enfin la mobilisation de l'équipe-cycle qui doit travailler en concertation et en collaboration, tant dans la planification des activités que dans l'évaluation. À cet égard, Mme Rioux-Dolan fait le pari que les équipes-écoles sauront trouver les modèles qui assureront la réussite des élèves, des modèles qui miseront sur les forces et l'expertise des enseignants et enseignantes.

Le travail réalisé cette année, tant dans les écoles ciblées que lors des rencontres, a aussi permis de dégager des besoins de formation. « Nous devons nous inscrire dans un processus de formation continue qui prendra en considération la formation reliée à la pratique professionnelle, incluant les journées de formation mais aussi le temps accordé au travail en collaboration et en concertation. » estime Margaret Rioux-Dolan.

Mais, pour appliquer le Programme de formation, il faut d'abord se l'approprier. Pour ce faire, il faut réfléchir sur la conception même de l'apprentissage d'inspiration socioconstructiviste et cognitiviste. « C'est une des premières réflexions à faire avant l'implantation du Programme, dit Claude Giroux, car cela a des incidences tant sur les élèves que sur les enseignants. » Il faudra aussi poursuivre la réflexion sur la façon de développer des compétences. Il y a aussi une réflexion à faire sur les pratiques pédagogiques pour être capable de bien les utiliser, en tenant compte des besoins des élèves et de leurs apprentissages. Nous devrons également prendre le temps de bien présenter le Programme de formation afin d'en saisir la structure et les composantes principales, notamment le Programme des

Suite à la page 4

jugement. Deux outils, actuellement en développement, nous seront particulièrement utiles : les portées de compétences, c'est-à-dire à quoi je peux m'attendre dans le développement d'une compétence, et les échelles descriptives qui permettront de situer les enfants dans le développement de leurs compétences.

D'autres sujets méritent réflexion. En ce qui concerne l'intégration des TIC, nous devrons faire des efforts pour les intégrer en classe, car celles-ci sont de plus en plus présentes dans la vie des enfants. L'intégration des matières nous amènera par ailleurs à gérer la classe différemment, par exemple, en n'organisant plus nos journées selon un horaire précis. Nous serons aussi de plus en plus indépendant du matériel scolaire que nous n'utiliserons plus de la même manière. Il serait d'ailleurs intéressant que les éditeurs entreprennent le développement d'outils électroniques, comme des banques de ressources accessibles dans Internet.

Beaucoup de choses ont changé dans mes relations avec mes collègues, depuis l'arrivée des nouveaux programmes. Nous discutons, par exemple, du développement et de l'évaluation des compétences et de moyens à mettre en place pour expliquer les nouveaux programmes aux parents. Le rôle de chacun a aussi beaucoup changé. Les spécialistes sont entre autres impliqués dans la réalisation de certains aspects des projets. La direction joue aussi un rôle extrêmement important dans la mise en œuvre des nouveaux programmes. Elle doit être aidante, supportante, positive et ouverte. Elle doit permettre à chaque membre du personnel de se sentir concerné et de pouvoir changer des choses. Elle doit être capable d'aller chercher les forces des uns pour les mettre au service des autres. En fait, ce que je veux faire avec mes élèves dans ma classe, c'est ce que la direction doit faire avec les membres du personnel.

Je terminerai en disant que dans mon école, personne ne voudrait plus revenir en arrière. Je me suis aussi rendu compte qu'avec la réforme, je faisais partie des gens qui pouvaient changer le monde. »

Le rôle des personnes-ressources

Pascale Sauvé

Lors de la troisième journée de la Session de formation destinée aux personnes-ressources de la mise en œuvre de la réforme, le dernier atelier a permis aux participants et participantes de se remettre en question sur leur rôle et leurs compétences – ou celles à mobiliser. Une occasion de faire le pont entre leur rôle d'apprenant et de personne-ressource!

D'entrée de jeu, la réflexion sur le rôle des personnes-ressources a suscité la surprise. Rassemblés autour d'une même table pour discuter, directions d'établissement, conseillers et conseillères pédagogiques, enseignants et enseignantes semblaient avoir une vision légèrement différente de leur rôle en tant que personnes-ressources. Mais devrait-on faire une distinction entre les responsabilités liées à sa fonction au sein de l'école ou de la commission scolaire et celles attribuées à son rôle de personnes-ressources de l'implantation de la réforme? Cette distinction semblait plutôt difficile à faire. Les participants et participantes en sont venus à la conclusion que cette diversité de visions présentait un réel avantage puisqu'elles étaient complémentaires, et non contradictoires. Dans cette perspective, les discussions allaient permettre à chacun d'enrichir leur propre conception du rôle qu'ils partagent.

Rôle et compétences

Après réflexion, les équipes sont rapidement parvenues à formuler une perception commune du rôle des personnes-ressources. Elles se voient d'abord comme des « motivateurs motivés » mandatés pour accomplir ce rôle dans l'implantation de la réforme parce qu'elles y croient et qu'elles sont déjà en mouvement vers le changement. Ainsi, pour communiquer cette « passion », rassembler et mobiliser l'ensemble du personnel scolaire de leur milieu, elles disent devoir faire preuve de leadership et de dynamisme.

Elles se considèrent aussi comme des animateurs, communicateurs et agents de liaison capables non seulement de transmettre l'information, mais de la reformuler, la vulgariser et surtout de l'organiser (préparation de documents internes, d'ateliers, etc.). Il importe pour elles d'établir les liens entre les divers éléments pour leur donner du sens et susciter la réflexion. Les personnes-ressources ne sont toutefois pas tenues de connaître toutes les réponses, elles doivent être conscientes de leurs limites, c'est pourquoi elles se perçoivent comme des guides (plusieurs s'estiment davantage des guides et des accompagnateurs que des experts), capables de diriger les personnes vers les ressources appropriées. Certaines se désignent par contre comme des formateurs dont le rôle est de transmettre leurs savoirs et leur expertise dans leur milieu ou encore des personnes qui agiront ensuite à titre de pairs aidants.

Plusieurs ont mentionné par ailleurs la nécessité d'observer et d'écouter afin de respecter le rythme du milieu et de répondre aux besoins lorsqu'ils se manifestent, et ce sans précipitation. Elles doivent être en mesure également d'adapter et de développer des outils pour accroître l'autonomie de chacun. Cette tâche ne peut s'accomplir qu'en collaboration et en concertation avec le milieu. Elle s'emploie donc à créer un climat de travail basé sur la coopération en multipliant les occasions de rencontres et d'échanges.

Une personne-ressource doit accompagner les équipes-écoles, leur assurer un soutien, un suivi et un support tout au long de leur démarche d'appropriation et d'implantation. Sa présence est sécurisante et rassurante parce qu'elle peut témoigner du vécu des autres milieux et attester que tout le monde est dans le même bateau!

Compétences transversales

Quelle est la compétence transversale la plus « rentable » pour travailler à la réforme? « Toutes », s'exclament en chœur les participants et participantes. Ils précisent toutefois que certaines compétences transversales sont plus ou moins essentielles selon les étapes de l'implantation, mais qu'il est difficile, voire impossible, de les dissocier. « Une tâche complexe ne requiert-elle pas plusieurs compétences transversales? », demande l'un d'eux. L'argument fait le poids!

La planification par cycle

Exigeante, mais valorisante

Claudine St-Germain

Dans un atelier donné le jeudi 4 mai en matinée, les participants et participantes étaient invités à se pencher sur la planification par cycle. Les discussions ont permis de faire ressortir plusieurs défis et exigences, mais aussi des pistes de solution et des éléments positifs qui se dégageront de la mise en œuvre de la réforme.

Les participants et participantes ont d'abord dégagé les principales exigences dont il faudra tenir compte dans la planification par cycle. Tous se sont entendus pour dire que l'élève devait être au cœur des préoccupations : il est important de connaître ses réalités, ses besoins et différents rythmes d'apprentissage, et orienter l'organisation autour de ces facteurs. En travaillant par cycle, les élèves ne sont plus sous la responsabilité d'une seule enseignante ou d'un seul enseignant, mais bien de toute l'équipe-cycle. Leur réussite et le cheminement de chacun est à la fois une co-responsabilité mais aussi une responsabilité personnelle, puisque chacun doit connaître son rôle et l'assumer.

La deuxième priorité est bien sûr le projet éducatif de l'école. La planification doit respecter au maximum les buts du Programme de formation, en ne perdant jamais de vue le Programme des programmes. Pour ce faire, il faut que chacun des intervenants et intervenantes s'approprie les éléments du Programme, et que tous en aient une compréhension commune. C'est ainsi que l'équipe-école établira une vision commune de son projet éducatif, et pourra jeter les premières bases d'une collaboration soutenue.

Le travail d'équipe est d'ailleurs un élément que les participants et participantes ont identifié comme essentiel à la planification par cycle.

Certains ont fait remarquer que cela amènerait un changement de culture important dans les écoles. Cette collaboration doit se faire entre enseignants et enseignantes (particulièrement ceux d'un même cycle), et avec la direction de l'école. Les spécialistes doivent également être intégrés à la planification, ce qui n'a pas été naturellement fait par le passé. Or, le travail d'équipe demande certaines qualités que tous devront développer et mettre en pratique dans leur travail quotidien : la collaboration, la compréhension, l'écoute, le partage, la disponibilité, le respect, etc.

Il est aussi important que l'équipe ait un capitaine qui saura faire preuve de leadership, motiver ses troupes et les guider vers le but commun. C'est lui qui doit assurer la cohérence des projets et des actions de chacun.

Enfin, le personnel des écoles devra pouvoir recevoir une formation continue et bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien en cas de besoin.

Toutes ces exigences font en sorte que de nombreux défis attendent les acteurs de la réforme. Le premier évoqué par les participants et participantes est le temps : planifier, se concerter, organiser, cela demande plusieurs heures de travail et de discussions, qu'il faudra « caser » dans des horaires déjà bien remplis. La créativité et l'ouverture seront nécessaires pour trouver des façons d'aménager des temps de rencontre pour les équipes-écoles.

Une fois ce temps trouvé, il faudra décider des façons d'interagir efficacement et harmonieusement. Pour ce faire, tous devront accepter les différences, les réticences et les personnalités de chacun. Travailler en coopération demande des efforts!

Enfin, trouver le modèle d'organisation approprié à son école demandera du temps et de l'énergie, puisqu'il n'existe pas une solution miracle : chaque équipe devra trouver le modèle qui lui convient. Pour y arriver, il faudra laisser une place à l'évolution et à l'inconnu, puisque le modèle risque de changer en cours de route (la rétroaction constante est bien sûr essentielle). Certains risquent d'être déstabilisés à certains moment : il faudra accepter de ne pas avoir réponse à tout et, en même temps, être capable de saisir les bonnes idées lorsqu'elles se manifesteront.

À cela peuvent s'ajouter d'autres contraintes (caractéristiques des lieux physiques, horaires de spécialistes difficiles à modifier, manque de ressources matérielles ou humaines, conventions collectives, etc.) qui risquent de poser d'autres défis et qui devront être pris en compte dans la planification.

Au cours de leurs discussions, les participants et participantes ont également relevé plusieurs avantages liés à ce type d'organisation. Ainsi, si travailler en équipe est exigeant, le jeu en vaut la chandelle : l'alliance des forces de chacun crée une synergie bénéfique à tous. Lorsque la collaboration sera bien établie et organisée, il en résultera une économie de temps et d'énergie pour chacun, grâce à la complémentarité des forces et atouts.

La planification par cycle permet aussi une plus grande continuité dans les apprentissages, ce qui est un avantage autant pour les élèves que pour les enseignants et enseignantes. Comme elle respecte les rythmes et styles d'apprentissage de chacun, cette planification peut redonner aux enfants le goût d'apprendre et de se dépasser. En assurant une cohérence entre ce qui se passe en classe et dans l'école, et en redonnant du sens aux apprentissages, elle contribuera aussi à la valorisation du rôle de l'enseignant et de l'enseignante.

La planification par cycle ne sera pas facile à faire, tous en sont bien conscients. Mais si les exigences sont satisfaites, les défis pourraient bien se transformer en avantages!

Implantation du Programme de formation (suite)

programmes, qui fournit une vision de l'éducation avec les compétences transversales et les domaines d'expérience de vie. On devra aussi faire une relecture des programmes disciplinaires afin de bien comprendre comment s'articulent les composantes d'une compétence. L'évaluation des apprentissages devra également faire l'objet d'une réflexion, notamment dans les façons de l'intégrer dans les apprentissages et d'amener les élèves à évaluer leurs propres apprentissages. Les équipes d'enseignants et d'enseignantes devront enfin réfléchir à la manière de planifier leurs interventions à l'intérieur d'un cycle, afin de permettre à tous les élèves de développer leurs compétences.

À la mi-juin, chaque école recevra une copie de la version finale du Programme de formation du préscolaire et du primaire, 1er cycle ainsi qu'une copie du Programme des 2e et 3e cycles, en version provisoire. Le Programme de formation sera aussi disponible, à la même date, dans le site Internet de la Direction de la formation générale des jeunes. À la mi-août, tous les enseignants et enseignantes du préscolaire et du primaire recevront une copie du Programme de formation. Un document d'accompagnement sous forme de fascicules sera aussi disponible dès la rentrée scolaire. Le premier fascicule portera sur des généralités reliées à l'articulation des composantes du Programme et sur le développement des compétences. Dès la rentrée scolaire, un cadre de référence en évaluation sera accessible pour les enseignants et enseignantes. La Politique en évaluation des apprentissages sera en consultation à l'automne 2000. Il ne faut pas oublier, également, le matériel d'animation fourni aux personnes-ressources lors des sessions de formation, des instruments de travail qui peuvent très bien être utilisés dans les écoles. Une trousse d'animation incluant des vidéocassettes sur les programmes et des témoignages d'enseignants et d'enseignantes d'écoles ciblées seront aussi bientôt disponibles. Enfin, un document d'information sera remis aux parents à la rentrée scolaire mettant en relief les éléments de contenu des programmes du préscolaire et du 1er cycle.

La démarche d'application devra tenir compte de différents facteurs, notamment des élèves qui commenceront le 1er cycle (1re année) et des élèves qui compléteront leur cycle (2e année). On devra aussi prendre en considération le degré de préparation variable du personnel enseignant et la continuité des programmes sur le plan des contenus. Pour le personnel enseignant, cela signifie le début de l'application du Programme de formation des septembre 2000, par l'application d'un programme d'études et du Programme des programmes pour viser l'application de l'ensemble des programmes en juin 2001. En septembre 2001, on poursuivra l'application du Programme de formation pour le 1er cycle et on commencera celui du 2e cycle. Pour les élèves qui seront en 2e année en septembre prochain, l'évaluation de juin 2001 devra rendre compte des apprentissages faits par les élèves au cours des deux dernières années. En juin 2002, on procédera au bilan des apprentissages pour les élèves qui commenceront le cycle en septembre 2000.

Virage est une publication du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire
Robert Bisaillon
Sous-ministre adjoint

Éditeur et rédacteur en chef
Jean-Yves Daigle

Équipe de rédaction
Esther Blais, Hélène Rioux, Pascale Sauvé, Claudine St-Germain

Secrétaire à l'édition et à la rédaction
Denise Thériault

Ont collaboré à la publication de Virage

La Direction de la formation générale des jeunes
Margaret Rioux-Dolan
Directrice

Claude Giroux
Directeur adjoint

La Direction des ressources matérielles
Michel Martel

Conception graphique
Oranges Bleues

Distribution
Ministère de l'Éducation

Code de distribution
13-0002-02

ISSN 1488-3066

Québec
Ministère de l'Éducation